



Table Ronde Emploi

26 avril 2012

Compte-rendu

Cette rencontre, obtenue par la CGT suite à l'action du 29 février 2012, devait se tenir dans la deuxième quinzaine du mois de mars.

Un délai supplémentaire qui aurait pu être mis à profit par la direction pour aborder d'une autre manière le budget emploi 2012.



Suite aux déclarations liminaires (déclaration CGT en annexe), la direction, par la voix de son DRH (Loïc HISLAIRE), a d'entrée exposé le contexte :

- ❖ perspective d'ouverture à la concurrence ;
- ❖ l'Etat veille au respect strict des budgets et plus particulièrement à l'évolution de la masse salariale ;
- ❖ visite médicale d'aptitude : la transcription des textes européens ne leur va pas et ils espèrent que les choses vont évoluer ;
- ❖ Fret : l'environnement économique dégradé rend les prévisions difficiles. Sauf pour les suppressions de postes !

Jacques RASCOL et Philippe LE CALVEZ se sont ensuite attachés à nous brosser un tableau idyllique du bilan 2011.

5 810 recrutements	
+ 495 recrutements au titre des accords.	+ 261 recrutements pour compenser les départs (licenciements, démissions...) dans l'année.

Certes, le niveau de recrutement 2011 est important et en grande partie dû aux mobilisations initiées par la CGT. Mais il n'est pas de nature à compenser les milliers de suppressions d'emplois.

De plus, la nouvelle organisation du recrutement par agence d'activité conduit à des dérives : sous-traitance à des sociétés d'intérim, non réponse aux candidats, priorité faite aux candidatures internet, présélection téléphonique au Matériel, conditions de travail dégradées pour les « recruteurs »,...

A cela, la direction nous répond :

- systématisation des réponses à tous les candidats dès le mois de mai ;
- mise en place d'une charte pour le recours à la sous-traitance ;
- mise en place d'un responsable local emploi chargé de faire le lien entre l'échelon régional et les agences de recrutement par activité.

Sur le recours aux CDD, dénoncé par l'ensemble des OS, la direction reconnaît une augmentation continue depuis 2010 qui devrait perdurer en 2012.

Tout en précisant que si l'embauche en CDD se fait alors que le besoin est sur le long terme, il faut recruter directement au Cadre Permanent ou en CDI.

Donc, nous ne devrions plus voir les CDD se multiplier sur un même poste.

L'alternance

La direction se met en capacité de respecter la loi : 4 % d'alternants !

Elle rappellera aux branches le principe d'équilibre entre Travail et Formation ! L'alternance est avant tout faite pour aider les jeunes à mettre un pied dans l'entreprise tout en préparant un diplôme. Elle ne doit pas être utilisée pour combler des postes au Cadre d'organisation, permettre d'accorder des congés/repos, et ainsi assurer la production à moindre coût.

EME / EDC

Cette table ronde avait aussi à l'ordre du jour un point sur les Espaces Mobilité Emploi et Espace Développement des Cadres.

EME : 4 450 agents ont été accompagnés depuis leur création en 2010. Au-delà des agents en mobilité contrainte ou choisie, les EME ont en charge le suivi et l'accompagnement des agents en restrictions médicales et/ou inaptitude. Mais aussi ceux dont « *le socle de la compétence est en décalage avec le potentiel d'adaptation et/ou d'évolution professionnelle demandé* ».

Aux questions posées par la CGT sur ce dernier point, la direction n'a pas su nous répondre, si ce n'est qu'un groupe de travail de la direction planche sur le sujet.

La direction de l'entreprise souhaite pérenniser les EME au-delà de 2014. Rappelons-nous qu'ils avaient été créés dans le cadre du dossier Nouvelle Dynamique Métier (NDM) dont l'échéance est 2014.

NDM qui prévoyait aussi la création de Nouveaux Emplois de Service (NES).

185 agents ont été reclassés dans des NES, dont l'inscription au CO n'est pas acquise.

Après de longs débats autour du bilan 2011, la direction de l'entreprise (ainsi que les autres OS) a été peu bavarde sur les perspectives 2012.

Hormis le fait de nous dire qu'ils n'étaient pas en capacité d'avoir des échanges par fonction et qu'ils étaient surveillés de près par les émissaires de Bercy : RIEN.

Alors que les dysfonctionnements ayant pour principale cause le manque d'effectifs, que les accidents graves, voire mortels se multiplient, la direction de l'entreprise est, pour le moment, dans la posture de ne pas faire évoluer, à la hausse, les 4 500 recrutements prévus. Au prétexte que ni les établissements, ni les régions n'auraient, à ce jour, formulé des besoins supplémentaires.

Pire, elle nous annonce, sans tabou, être en retard sur la mise en œuvre du budget 2012 !

La délégation CGT, après avoir développé des arguments par métier pour démontrer le manque d'effectif, a exigé la mise en œuvre de discussions/négociations dans les établissements et toutes les régions.

La direction, sans dire oui, ne dit pas non ! Elle propose une nouvelle rencontre d'ici juin, au cours de laquelle elle pourrait faire des annonces.

× Alors que les cheminot(e)s, quel que soit leur grade ou statut, souffrent de plus en plus des pressions budgétaires,

× Alors que la qualité de service se dégrade, que les conditions de travail se détériorent,

La direction de l'entreprise fuit le débat sur l'emploi dans sa globalité et renvoie sur une hypothèse de changement au printemps.

L'intervention des cheminot(e)s est plus que jamais nécessaire et ce quel que soit le résultat des urnes.

L'Emploi est au cœur du développement du Service Public ferroviaire et doit être au centre de nos revendications.

Montreuil, le 02 mai 2012